



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 FEVRIER 2021

Etaient présents : Tous les délégués en exercice, sauf :

Madame GONZALEZ, ayant donné pouvoir à Madame GARDELLA
Monsieur SESMAT, ayant donné pouvoir à Madame CZMIL-CROCCO
Monsieur CHRISTOPHE, ayant donné pouvoir à Monsieur BIANCHIN
Messieurs BOURZEIX, PIERROT, HANRION, HERESBACH et GIRARD

La séance est ouverte à la salle de l'espace Montrichard de Pont à Mousson, à 18h30.

***Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020**

***Communication des décisions prises par le Président en application de la délégation reçue dans le cadre de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales**

***Débat d'Orientation Budgétaire 2021**

Messieurs BROSSE et FLEURY rejoignent l'Assemblée.

Selon l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vote du budget doit être précédé d'un débat sur les orientations générales qui vont être prises en compte pour l'année à venir.

Ce débat est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants et les Etablissement Publics de Coopération Intercommunale comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Son absence dans le déroulement de la procédure budgétaire peut entraîner l'annulation de la délibération portant règlement définitif du budget primitif.

Ce débat, qui n'a aucun caractère décisionnel, permet d'informer, non seulement les populations sur l'évolution de la situation financière et des priorités proposées, mais aussi aux élus de s'exprimer sur la stratégie financière de la collectivité.

Le débat d'orientation budgétaire joint à la présente délibération constitue donc la première étape qui permet au Conseil Communautaire de faire connaître sa stratégie financière, après avoir fait le point sur la situation budgétaire, et ainsi d'établir les moyens mobilisables nécessaires à la mise en œuvre de ses projets.

Les choix et les objectifs retenus doivent tenir compte des éléments macro-économiques qui vont déterminer l'évolution des capacités financières de la collectivité, tout comme des orientations et/ou directives gouvernementales.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire prend acte à l'unanimité de la transmission et de la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2021, prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire suite à cette présentation et précise que le rapport d'orientation budgétaire 2021 sera transmis à chaque commune membre.

Adopté à l'unanimité

Discussion :

Monsieur HEZARD estime que le DOB présenté est clair et permet de disposer d'éléments de compréhension du contexte économique actuel. Il constate que comme l'année passée, la situation financière de la CCBPAM est très satisfaisante et permet de voir l'avenir sereinement, notamment avec la mise en place d'un projet de territoire.

Il estime que la CCBPAM pourrait aider la population devant faire face à la crise, avec la mise en place de la gratuité des transports dans un premier temps pour les moins de 18 ans et avec un reste à charge pour le reste de la population, par exemple le paiement du montant de la carte de transport, ce qui permettrait de ne pas perdre la TVA.

Monsieur LEMOINE répond qu'il y a une réflexion à mener pour ne pas perdre la TVA mais ne pense pas qu'une totale gratuité soit une bonne idée.

Rejoignant ces propos, Monsieur GUERARD rappelle par ailleurs que la TVA sur les transports rapporte 300 000 € par an à la CCBPAM. Il pense que le tout gratuit n'est pas une bonne chose et estime que cela rendrait difficile la gestion des flux dans les bus. Il rappelle que les travaux sur les arrêts de bus PMR sont un point important du budget transports et tient à souligner que ce type d'arrêts ne pourra pas être installé partout.

Monsieur BIANCHIN estime que la gratuité des transports est une fausse bonne idée et explique que beaucoup de collectivités qui l'avaient décidée reviennent sur leur position du fait de la perte de la TVA.

Monsieur LEMOINE précise par ailleurs qu'il est difficile d'avoir une visibilité sur l'évolution du versement transport aux entreprises dans les mois qui viennent.

Monsieur OHLING explique que l'année 2021 sera encore une année de pandémie mais pense qu'elle doit également être une année de transition. Il estime important de mettre en place rapidement cette année un contrat local de santé et la TEOMI dès 2022.

Il pense que le schéma directeur touristique est une bonne chose mais regrette que le soutien aux associations ne soit abordé qu'approximativement.

Il estime important de mettre en place la gratuité des transports, pas seulement dans le cadre de la vaccination. Il pense que les pistes cyclables devraient être davantage développées, ainsi que les actions liées aux compétences AOM et environnement.

Il regrette que le PCAET ne soit pas cité dans le document alors que le diagnostic est déjà prêt. Il indique être pour le soutien aux communes par le biais de fonds de concours à condition qu'ils financent des projets répondant à des critères climatiques. Il estime qu'au vu de la pandémie, la création d'un nouveau siège n'est pas une priorité et pense important d'investir dans un équipement numérique pour retransmettre en direct les séances du Conseil sur internet.

Monsieur RICHIER répond qu'un travail a été réalisé en matière de mobilités douces et sera présenté prochainement. Il indique que le diagnostic du PCAET sera présenté à la commission Environnement du 4 mars prochain. Il explique qu'une réunion de scénarisation sera organisée et que la stratégie sera mise en place en septembre. Il indique par ailleurs qu'en matière de qualité de l'air, la CCBPAM va adhérer à ATMO Grand Est.

Monsieur BERTELLE explique qu'en matière de déchets, il y aura un travail à réaliser sur le maintien des taux et précise que pour cette année, ils ne changeront pas malgré l'augmentation de la TGAP. Il indique qu'il y aura des enjeux importants sur 2021-2022 avec le renouvellement des marchés des déchetteries et de collecte et de traitement des déchets. Il estime aussi important de s'approprier des enjeux en matière de transition énergétique, s'interroger sur la mise en place d'une station hydrogène, ce qui permettrait de faire baisser la TVA et diminuer le tonnage des déchets.

Il regrette que l'aspect social ne soit pas développé dans ce ROB et particulièrement la précarité énergétique sur l'habitat. Il estime important qu'il y ait un accompagnement social envers la population même si la compétence de la CCBPAM est limitée. Il partage les différents propos qui ont été évoqués en matière de transports.

Il estime important de prendre le temps de travailler le projet de territoire, de le discuter entre élus et d'y associer également la population. Il pense nécessaire de réaliser une feuille de route sur le transfert de la compétence eau-assainissement pour permettre à chaque commune d'avoir une certaine visibilité.

Il estime par ailleurs que la création d'un nouveau siège est une nécessité et qu'il est important d'investir pour notre territoire.

Monsieur JACQUOT pense que l'extension du parking du bâtiment sur la Zac d'Atton entre en contradiction avec la promotion annoncée des mobilités douces et la gratuité des transports. Il estime par ailleurs que le vélopartage ne serait pas forcément une solution sur les communes rurales.

Monsieur LEMOINE répond que l'extension du parking répondra aux besoins du personnel et des usagers du bâtiment.

Monsieur RICHIER explique que toutes les communes seront rattachées au plan vélo et précise qu'un travail a déjà été réalisé avec le Conseil Départemental sous forme de boucles qui seront rattachées à la VVV. Il indique que le travail de fond sera présenté à chaque maire pour demander leur avis et y apporter des modifications si besoin. Il explique qu'un travail est également en cours sur l'hydrogène et précise que la visite d'une station est prévue prochainement à Audun-le-Roman pour se faire une idée sur ce type de projet.

***Rapport annuel 2021 sur l'égalité femmes-hommes**

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport annuel 2020 sur l'égalité femmes hommes.

Discussion :

Madame BARREAU constate que même si les femmes sont majoritairement présentes au sein du personnel de la CCBPAM, elles sont moins bien rémunérées et demande quelles seraient les pistes d'améliorations sur le sujet.

Monsieur LEMOINE répond que cela est essentiellement dû à la moyenne d'âge des femmes et des hommes et précise que la moyenne d'âge des femmes est relativement jeune.

***Désignation d'un représentant à la commission consultative paritaire de l'énergie du SDE54**

Le Syndicat départemental d'électricité de Meurthe et Moselle (SDE54) a créé une commission consultative paritaire de l'énergie.

Elle sera composée d'un représentant de chacun des 19 EPCI à fiscalité propre inclus dans le périmètre du SDE54, et d'un nombre égal de délégués désignés par le SDE54, soit un total de 38 membres.

La commission aura pour rôle de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, mettre en cohérence leur politiques d'investissement et faciliter l'échange des données.

La Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson (CCBPAM) doit désigner un représentant au sein de cette commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire désigne Monsieur Jonathan RICHIER comme représentant de la CCBPAM au sein de la commission consultative paritaire de l'énergie du SDE54.

Adopté à l'unanimité

***Proposition de liste des titulaires et suppléants pour la CIID**

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1650 A ;

Vu les articles 346 et 346 A du Document III du code général des impôts ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 22 avril 2013, portant statuts de la communauté du Bassin de Pont à Mousson conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°1039 en date du 21 juillet 2020 du conseil communautaire de la communauté du Bassin de Pont à Mousson décidant de la création d'une commission intercommunale des impôts directs ;

Vu les délibérations des communes proposant une liste de commissaires et leurs suppléants,

Considérant que la commission intercommunale des impôts directs est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique ;

Considérant que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur proposition de ses communes membres ;

Les conditions prévues pour les commissaires à l'article 1650 A disposent que les personnes proposées doivent :

- Être de nationalité française ou ressortissants d'un pays membre de l'Union européenne ;
- Avoir plus de 18 ans (nouveau de la loi de finances pour 2020) ;
- Jouir de leurs droits civils ;
- Être inscrits aux rôles des impositions directes locales (taxe foncière, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises) des communes membres de l'EPCI ou de l'EPCI ;
- Être familiarisés avec les circonstances locales et la fiscalité locale.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire propose la liste suivante au directeur départemental des finances publiques pour la constitution de la commission intercommunale des impôts directs :

Nom-Prénom	Adresse	Profession	Date de naissance	Nature des impositions directes locales (TH, TF, TFNB, CFE)
Frédéric RICHARD-MAUPILLIER	Atton	avocat	05/04/1980	TH/TFB/CFE
Jean-Paul BRUCHE	Autreville sur Moselle	agriculteur	13/05/1949	TH/ TF/TFNB
Marc LANGE	Belleville	Retraité	31/03/1961	TH/TF
Sophie FIORETTI	Bezaumont	enseignante	06/12/1969	TH / TF / TFNB
Cédric BOURZEIX	Blénod les Pont-à-Mousson	médecin urgentiste	04/03/1970	TFTH

Rim KNAF	Blénod les Pont-à-Mousson	cadre	16/09/1979	TH
Raymond VINCENT	Blénod les Pont-à-Mousson	retraité	11/01/1953	TFTH
Robert PETIT	Bouxières sous Froidmont	retraité	14/07/1948	TH / TF / TFNB
Jean-Marie MILANO	Champéy sur Moselle	artisan	09/03/1966	TH/TF/TFNB/CFE
Henri POIRSON	Dieulouard	retraité	22/01/1955	TF / TH / TFNB
François BROSSE	Dieulouard	retraité	11/10/1955	TF / TH
Estelle GRABAS	Dieulouard	trésorière	09/10/1971	TF / TH
Michelle STOSSE	Gézoncourt	sans emploi	22/09/1959	TF
Lucia GEILLER	Griscourt	traiteur	05/11/1977	TH/TF
Marc MOUZIN	Jezainville	retraité	31/07/1954	Aucune
Alain COLLIN	Landremont	maraîcher	25/12/1956	TH /TF
Noël GUERARD	Lesménils	retraité	18/12/1956	TH/TF
Matthieu BOULANGEOT	Loisy	chirurgien dentiste	26/01/1978	TH/TFB/CFE
Gérard BOYÉ	Maidières	retraité	10/12/1952	TF
Virginie PIERRE	Martincourt	rédacteur territorial	10/02/1968	TH / TF / TFNB
Pascal FLEURY	Montauville	retraité	09/02/1959	TH
Catherine RENARD	Morville sur Seille	sans profession	11/10/1964	TH / TF /TFNB
Patrice GONCALVES	Mousson	retraité	15/03/1955	TH/TF
Jean-Paul PAYET	Norroy	retraité	01/07/1947	TF
René BIANCHIN	Pagny sur Moselle	retraité	29/11/1951	TF/TH
Annick RAPP	Pagny sur Moselle	retraitee	18/05/1954	TF/TH/TFNB
Monique VRANCKX	Pagny sur Moselle	retraitee	13/11/1954	TF/TH
Jeannine SODOYER	Pont à Mousson	retraitee	02/06/1956	TF
Fabien SIMARD	Pont à Mousson	chauffeur de bus	22/03/1982	TH
Jean-Claude BUSIER	Pont à Mousson	retraité	18/03/1950	TFNB
Agnès DEPARDIEU	Pont à Mousson	Ecole des Arts et Métiers du Bien Être	24/01/1956	TF
Richard GEOFFROY	Port sur Seille	retraité	07/10/1950	TH / TF /TFNB
Myriam MUNIER	Rogéville	gérante de SCI	07/01/1967	TH/TFB/TFNB/CFE
Daniel RODER	Rosières en Haye	retraité	19/07/1951	TH
Dominique GIGLEUX	Sainte Geneviève	entrepreneur	05/02/1960	TF/ TFNB
Jean-Pierre DEL VECCHIO	Vandières	responsable système information	06/03/1966	TF

Emily HESSE	Ville au Val	analyste financier	09/04/1979	TH/TF
Robert PUYMEGE	Villers en Haye	cuisinier	31/07/1961	TF/TH
François LEGRAND	Villers sous Prény	charpentier	30/06/1978	TF
André GEROME	Vittonville	formateur secourisme et retraité	06/05/1960	TF/TH/CFE

Adopté à l'unanimité

***Commissions du Conseil communautaire – Modification de la composition**

Le Conseil communautaire a désigné les membres des commissions lors de la réunion du 23 juillet 2020.

Un complément a par la suite été réalisé lors du Conseil du 8 octobre 2020. Plusieurs communes ont depuis sollicité les services de la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson pour ajouter d'autres membres dans les différentes commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire désigne les membres suivants pour en faire partie, le Président et le maire de chaque commune ou son représentant étant membres de droit :

Développement économique

Nom-Prénom	Fonction	Commune
Cyrielle HASSLER	Conseillère communautaire	Dieulouard
Eric THOR	Conseiller municipal	PAM
Véronique MORNET	Conseillère communautaire	PAM
Khadija OUHLALOU	Conseillère municipale	PAM
Gauthier GEOFFROY	Conseiller municipal	Port sur Seille
Nathalie BELLOT	Conseillère municipale	Port sur Seille
Abdelkader SMARA	Conseiller communautaire	Lesménils
Albert BARBOSA	Conseiller municipal	Lesménils
Annick RAPP	Conseillère municipale	Pagny sur Moselle
Julien HEZARD	Conseiller communautaire	Blénod
Joseph CUCCHIARA	Conseiller municipale	Blénod
Rim KHELIFI KNAF	Conseillère municipale	Blénod
Matthieu JACQUOT	Conseiller communautaire	PAM
Jennifer BARREAU	Conseillère communautaire	PAM
Fatima VAUTHIER	Conseillère communautaire	Sainte Geneviève
Ekaterina PRUNIAUX	Conseillère communautaire	Sainte Geneviève
Johan OHLING	Conseiller communautaire	PAM
Jean-François MOUTET	Conseiller communautaire	PAM
Gilbert POUTOT	Conseiller municipal	Vittonville
Véronique TELLENE	Conseillère municipale	Vittonville
Julie ROBERT	Conseillère municipale	Morville sur Seille
Christophe PACHOUD	Conseiller municipal	Autreville sur Moselle
Dominique REITER	Conseiller municipal	Bouxières sous Froidmont

Matthieu BOULANGEOT	Conseiller communautaire	Loisy
PARMENTELAT Alain	Conseiller communautaire	Atton
SIMON Laurent	Conseiller communautaire	Champey sur Moselle
DERVELLE Julie	Conseillère municipale	Champey sur Moselle
MULLER Geneviève	Conseillère communautaire	Rogéville

Finances

Nom-Prénom	Fonction	Commune
Cyrielle HASSLER	Conseillère communautaire	DIEULOUARD
Jacques SESMAT	Conseiller communautaire	DIEULOUARD
Hervé GUILLAUME	Conseiller municipal	PAM
Eric THORR	Conseiller municipal	PAM
Sabine VAN MEEL	Conseillère municipale	Lesménils
Laurent DEFLANDRE	Conseiller municipal	Port sur Seille
Pascale FABBRI	Conseillère municipale	Atton
Johan OHLING	Conseiller communautaire	PAM
Ekaterina PRUNIAUX	Conseillère communautaire	Sainte Geneviève
Jean-Pierre DELVECCHIO	Conseiller municipal	Vandières
Daniel RODER	Conseiller municipal	Rosières en Haye
Cédric BOURZEIX	Conseiller communautaire	Blénod les PAM
Mathieu JACQUOT	Conseiller communautaire	PAM
Raymond VINCENT	Conseiller municipal	Blénod les PAM
Carole MEAUX	Conseillère municipale	Vittonville
Josepha PIZARRO	Conseiller municipal	Morville sur Seille
Dominique REITER	Conseiller municipal	Bouxières sous Froidmont
Matthieu BOULANGEOT	Conseiller communautaire	Loisy
MELCHIOR Laurent	Conseiller municipal	Champey sur Moselle
DEROUET Robert	Conseiller municipal	Champey sur Moselle
MULLER Geneviève	Conseillère communautaire	Rogéville

Culture

Nom-Prénom	Fonction	Commune
Marc CAVAZZANA	Conseiller communautaire	PAM
Anthony VELVELOVICH	Conseiller communautaire	PAM
Laurence FERRERO	Conseiller communautaire	PAM
Estelle GRABAS	Conseillère communautaire	Dieulouard
François GIRARD	Conseiller communautaire	Port sur Seille
Nathalie BELLOT	Conseillère municipale	Port sur Seille
Sabine VAN MEEL	Conseillère municipale	Lesménils
Vanessa MARTIN	Conseillère municipale	Lesménils
Nicodemo MASELLA	Conseiller municipal	Norroy les PAM
Sylvaine DELHOMMELLE	Conseillère municipale	Pagny sur Moselle
Julie BIANCHIN	Conseillère municipale	Pagny sur Moselle
Joëlle SCHOOR	Conseillère municipale	Maidières
Denis VORTEMANN	Conseillère municipale	Maidières
Sylviane GARDELLA	Conseillère communautaire	Blénod les PAM
Nadine GONZALEZ	Conseillère communautaire	Blénod les PAM
Evelyne MASSENET	Conseillère municipale	Blénod les PAM

Michelle STOSSE	Conseillère municipale	Gezoncourt
Nathalie COLLON	Conseillère communautaire	Belleville
Jennifer BARREAU	Conseiller communautaire	PAM
Nathalie ALLAIN	Conseillère municipale	PAM
Jean-Pierre DELVECCHIO	Conseiller municipal	Vandières
Jean-Pierre COLIN	Conseiller communautaire	Vandières
Frédérique STREICHER	Conseillère municipale	Sainte Geneviève
Johan OHLING	Conseiller communautaire	PAM
Sophie FIORETTI	Conseillère municipale	Bezaumont
Jessica SABEL	Conseillère communautaire	Bezaumont
Frédéric RICHARD-MAUPIILLIER	Conseiller municipal	Atton
Patrice BOYER	Conseiller municipal	Blénod les PAM
André GEROME	Conseiller municipal	Vittonville
Véronique TELLENE	Conseillère municipale	Vittonville
Guy HAUSWALD	Conseiller municipal	Landremont
Mélanie ANDERSEN	Conseillère municipale	Autreville sur Moselle
Jérémy REICH	Conseiller municipal	Autreville sur Moselle
Maxime EULRY	Conseiller municipal	Bouxières sous Froidmont
Fabien ALLAIT	Conseiller municipal	Pont-à-Mousson
Marielle MUNICH	Conseillère municipale	Loisy
Mellie FABISZACK	Conseillère municipale	Loisy
MELCHIOR Laurent	Conseiller municipal	Champey sur Moselle
PIWOSZ Gérald	Conseiller municipal	Champey sur Moselle
MULLER Geneviève	Conseillère communautaire	Rogéville
GUILBERT Cécile	Conseillère municipale	Rogéville

Mobilités

Nom-Prénom	Fonction	Commune
Waïna CZMIL-CROCCO	Conseillère communautaire	Dieulouard
Lilian HOFF	Conseiller municipal	Dieulouard
Marie-Dominique FORMERY	Conseillère communautaire	PAM
Gaëlle VAGNER	Conseillère communautaire	PAM
Victor SAUVAGEOT	Conseiller municipal	Lesménils
Vanessa MARTIN	Conseillère municipale	Lesménils
Philippe WALDT	Conseiller municipal	Port sur Seille
Thierry LE BOURDIEC	Conseiller municipal	Pagny sur Moselle
Johan OHLING	Conseiller communautaire	PAM
Jean-Pierre DEL VECCHIO	Conseiller municipal	Vandières
Jean-Pierre COLIN	Conseiller communautaire	Vandières
Julien HEZARD	Conseiller communautaire	Blénod les PAM
Jean-Marc VAUTHIER	Conseiller municipal	PAM
Nathalie COLLON	Conseillère communautaire	Belleville
Pascal BLAISE	Conseiller municipal	Vittonville
Jean-Marc MASUTTI	Conseiller municipal	Vittonville
Jean-Marc SAMSON	Conseiller communautaire	Vittonville
Kévin ROUSSEL	Conseiller municipal	Maidières
Catherine RENARD	Conseillère municipale	Morville sur Seille
Bernard CONNESSON	Conseiller communautaire	Bouxières sous Froidmont

PARMENTELAT Alain	Conseiller communautaire	Atton
LETOUX Emilie	Conseillère municipale	Champey sur Moselle
DERVELLE Julie	Conseillère municipale	Champey sur Moselle
MATTEUX Michel	Conseiller municipal	Rogéville
MICHEL Julien	Conseiller municipal	Rogéville

Services aux communes

Nom-Prénom	Fonction	Commune
Abdelkader SMARA	Conseiller communautaire	Lesménils
Michèle HERMAL	Conseillère municipale	Lesménils
Edith MACQUIN	Conseillère municipale	Port sur Seille
Laurent DEFLANDRE	Conseiller municipal	Port sur Seille
Dominique GUILLEMENET	Conseiller municipal	Port sur Seille
Clément SOSOE	Conseiller communautaire	PAM
Gérard LEOUTRE	Conseiller communautaire	PAM
Nelly GERNER	Conseillère communautaire	PAM
Frédéric FAURE	Conseiller municipal	Dieulouard
Nicodemo MASELLA	Conseiller municipal	Norroy les PAM
Annick RAPP	Conseillère municipale	Pagny sur Moselle
Serge DONNEN	Conseiller municipal	Pagny sur Moselle
Lilian HOFF	Conseiller municipal	Dieulouard
Michel MAUCHAUFFEE	Conseiller municipal	Blénod les PAM
Christelle HAAKE	Conseillère municipale	Blénod les PAM
Cédric BOURZEIX	Conseiller communautaire	Blénod les PAM
Claudy JACQUEMIN	Conseiller municipal	Blénod les PAM
Nathalie COLLON	Conseillère communautaire	Belleville
Nathalie ALAIN	Conseillère municipale	PAM
Matthieu JACQUOT	Conseiller communautaire	PAM
Johan OHLING	Conseiller communautaire	PAM
Jérémy REICH	Conseiller municipal	Autreville
Véronique MORNET	Conseillère communautaire	PAM
Jessica SABEL	Conseillère municipale	Bezaumont
Nathalie PAUCET	Conseillère municipale	Atton
François BROSSE	Conseiller communautaire	Dieulouard
Vincent DOS SANTOS	Conseiller municipal	Vittonville
Jean-Marc SAMSON	Conseiller communautaire	Vittonville
Stéphane HOJKA	Conseiller municipal	Landremont
Jean-Vincent FLORENTIN	Conseiller communautaire	Morville sur Seille
Jérémy REICH	Conseiller municipal	Autreville sur Moselle
Gaëlle DESLOGES	Conseillère municipale	Blénod les PAM
Matthieu BOULANGEOT	Conseiller communautaire	Loisy
André LEROY	Conseiller municipal	Loisy
BOURSIER-MOUGENOT Simon	Conseiller municipal	Champey sur Moselle
PIWOSZ Gérald	Conseiller municipal	Champey sur Moselle
DOYOTTE Pascal	Conseiller municipal	Rogéville
MICHEL Julien	Conseiller municipal	Rogéville

Déchets

Nom-Prénom	Fonction	Commune
Mickaël FRANIATTE	Conseiller municipal	Port sur Seille
Nelly GERNER	Conseillère communautaire	PAM
Waïna CZMIL-CROCCO	Conseillère communautaire	Dieulouard
Daniel PERRIN	Conseiller municipal	Lesménils
François NICOLAY	Conseiller municipal	Lesménils
Nicodemo MASELLA	Conseiller municipal	Norroy les PAM
Pierre CHRISTOPHE	Conseiller communautaire	Pagny sur Moselle
Pierre PEDRERO	Conseiller municipal	Pagny sur Moselle
Thierry GUERARD	Conseiller municipal	Gézoncourt
Laurence MEYER	Conseillère communautaire	Blénod les PAM
Nathalie COLLON	Conseillère communautaire	Belleville
François COPONET	Conseiller communautaire	Mousson
Nathalie ALLAIN	Conseillère municipale	PAM
Ekaterina PRUNIAUX	Conseillère communautaire	Sainte Geneviève
Jennifer BARREAU	Conseillère communautaire	PAM
Jean-François MOUTET	Conseiller communautaire	PAM
Johan OHLING	Conseiller communautaire	PAM
Alain FRAUDEAU	Conseiller municipal	Bezaumont
Marcel PINTO	Conseiller municipal	Atton
André GEROME	Conseiller municipal	Vittonville
Gilbert POUTOT	Conseiller municipal	Vittonville
Kévin ROUSSEL	Conseiller municipal	Maidières
Stéphane HOJKA	Conseiller municipal	Landremont
Julie ROBERT	Conseillère municipale	Morville sur Seille
Bernard CONNESSON	Conseiller communautaire	Bouxières sous Froidmont
Aurélie WALDY	Conseillère municipale	Loisy
FLAMMAND Eléonore	Conseillère municipale	Morville sur Seille
DERVELLE Julie	Conseillère municipale	Champey sur Moselle
CZMIL Sylvain	Conseiller municipal	Champey sur Moselle
HUBER Sébastien	Conseiller municipal	Rogéville
MULLER Geneviève	Conseillère communautaire	Rogéville

GEMAPI-Eau

Nom-Prénom	Fonction	Commune
Gérard LEOUTRE	Conseiller communautaire	PAM
Waïna CZMIL-CROCCO	Conseillère communautaire	Dieulouard
Nicolas LECOQ	Conseiller municipal	Dieulouard
Victor SAUVAGEOT	Conseiller municipal	Lesménils
Daniel PERRIN	Conseiller municipal	Lesménils
Serge DONNEN	Conseiller municipal	Pagny sur Moselle
Stéphane TABARY	Conseiller municipal	Bezaumont
Cédric BOURZEIX	Conseiller communautaire	Blénod les PAM
Laurence MEYER	Conseillère communautaire	Blénod les PAM
Jean-Marc VAUTHIER	Conseiller municipal	PAM
Vincent DOS SANTOS	Conseiller municipal	Vittonville
Gilbert POUTOT	Conseiller municipal	Vittonville
Vincent PARMENTIER	Conseiller municipale	Landremont
Jean-Vincent FLORENTIN	Conseiller communautaire	Morville sur Seille
Jennifer KERN	Conseillère municipale	Bouxières sous Froidmont

Marielle MUNICH	Conseillère municipale	Loisy
PARMENTELAT Alain	Conseiller communautaire	Atton
CZMIL Sylvain	Conseiller municipal	Champey sur Moselle
DEROUET Robert	Conseiller municipal	Champey sur Moselle
DOYOTTE Pascal	Conseiller municipal	Rogéville
MICHEL Julien	Conseiller municipal	Rogéville

Environnement

Nom-Prénom	Fonction	Commune
Waïna CZMIL-CROCCO	Conseillère communautaire	Dieulouard
Lilian HOFF	Conseiller municipal	Dieulouard
Nelly GERNER	Conseillère communautaire	PAM
Clément SOSOE	Conseiller communautaire	PAM
Eric THOR	Conseiller municipal	PAM
Floriane VALY	Conseillère municipale	PAM
Gauthier GEOFFROY	Conseiller municipal	Port sur Seille
François GIRARD	Conseiller communautaire	Port sur Seille
Victor SAUVAGEOT	Conseiller municipal	Lesménils
Daniel PERRIN	Conseiller municipal	Lesménils
Emmanuel VICCHI	Conseiller municipal	Norroy les PAM
Lionel CHARIS	Conseiller communautaire	Pagny sur Moselle
Sylvaine COMANDINI	Conseillère municipale	Gezoncourt
Raymond VINCENT	Conseiller municipal	Blénod les PAM
Michel MAUCHAUFFEE	Conseiller municipal	Blénod les PAM
Patrice BOYER	Conseiller municipal	Blénod les PAM
Cédric BOURZEIX	Conseiller communautaire	Blénod les PAM
Joseph CUCCHARIA	Conseiller municipal	Blénod les PAM
Gaëlle DESLOGES	Conseillère municipale	Blénod les PAM
Claudy JACQUEMIN	Conseiller municipal	Blénod les PAM
Laurence MEYER	Conseillère municipale	Blénod les PAM
Jean-Marc VAUTHIER	Conseiller municipal	PAM
Johan OHLING	Conseiller communautaire	PAM
Claude VOIRET	Conseiller municipal	Maidières
Vincent DOS SANTOS	Conseiller municipal	Vittonville
André GEROME	Conseiller municipal	Vittonville
Gilbert POUTOT	Conseiller municipal	Vittonville
Guy HAUSWALD	Conseiller municipal	Landremont
Jean-Vincent FLORENTIN	Conseiller communautaire	Morville sur Seille
Julie ROBERT	Conseillère municipale	Morville sur Seille
Charles DOYEN	Conseiller municipal	Bouxières sous Froidmont
Daniel EYER	Conseiller municipal	Loisy
Jean-François VLASAK	Conseiller municipal	Loisy
SIMON Laurent	Conseiller communautaire	Champey sur Moselle
MELCHIOR Laurent	Conseiller municipal	Champey sur Moselle
HUBER Sébastien	Conseiller municipal	Rogéville
MULLER Geneviève	Conseillère communautaire	Rogéville

Piscine-Sport

Nom-Prénom	Fonction	Commune
Cyrielle HASSLER	Conseillère communautaire	Dieulouard
François BROSSE	Conseiller communautaire	Dieulouard
Stéphane PIZELLE	Conseiller communautaire	PAM
Sandrine REVERBERI	Conseillère municipale	PAM
Dominique GUILLEMENET	Conseiller municipal	Port sur Seille
Victor SAUVAGEOT	Conseiller municipal	Lesménils
Claire UHLEN	Conseillère municipale	Lesménils
Jean-Luc BLAISE	Conseiller municipal	Norroy les PAM
Pierre CHRISTOPHE	Conseiller communautaire	Pagny sur Moselle
Gérard MEGLY	Conseiller municipal	Pagny sur Moselle
Marcel PINTO	Conseiller municipal	Atton
Johan OHLING	Conseiller communautaire	PAM
Sylviane GARDELLA	Conseillère communautaire	Blénod les PAM
Maria GONCALVES	Conseillère communautaire	Blénod les PAM
Rim KHELIFI KNAF	Conseillère municipale	Blénod les PAM
Virginie MORTELETTE	Conseillère municipale	Belleville
Jean-Marc VAUTHIER	Conseil municipal	PAM
André GEROME	Conseiller municipal	Vittonville
Gilbert POUTOT	Conseiller municipal	Vittonville
Joelle SCHOOR	Conseillère municipale	Maidières
Denise VORTEMANN	Conseillère municipale	Maidières
Joseph PIZARRO	Conseiller municipal	Morville sur Seille
Jean-François JACOB	Conseiller municipal	Bouxières sous Froidmont
Mellie FABISZACK	Conseillère municipale	Loisy
FLAMMAND Eléonore	Conseillère municipale	Morville sur Seille
LAMBERT Michèle	Conseillère municipale	Champey sur Moselle
KOGEL Martine	Conseillère municipale	Champey sur Moselle
JARLES Joël	Conseiller municipal	Rogéville
MULLER Geneviève	Conseillère communautaire	Rogéville

Affaires sociales, chantier d'insertion, CISPD

Nom-Prénom	Fonction	Commune
Nathalie BELLOT	Conseillère municipale	Port sur Seille
Gérard LEOUTRE	Conseiller communautaire	PAM
Jean-François MOUTET	Conseiller communautaire	PAM
Sandrine REVERBERI	Conseillère municipale	PAM
Katia RIBEIRO	Conseillère municipal	PAM
Anaïs HAUPERT	Conseillère municipale	Lesménils
Vanessa MARTIN	Conseillère municipale	Lesménils
Lilian HOFF	Conseiller municipal	Dieulouard
Martine RINIE	Conseillère municipale	Dieulouard
Martine AHMANE	Conseillère communautaire	Pagny sur Moselle
Françoise THIRIAT	Conseillère municipale	Pagny sur Moselle
Thierry LE BOURDIEC	Conseiller municipal	Pagny sur Moselle
Nathalie PAUCET	Conseillère municipale	Atton
Bénédicte GUY	Conseillère communautaire	PAM
Johan OHLING	Conseiller communautaire	PAM
Nathalie ALLAIN	Conseillère municipale	PAM

Jennifer BARREAU	Conseillère communautaire	PAM
Sylvia ZAIM	Conseillère municipale	Belleville
Julien HEZARD	Conseiller communautaire	Blénod les PAM
Nicolas BARTHELEMY	Conseiller municipal	Blénod les PAM
Gaëlle DESLOGES	Conseillère municipale	Blénod les PAM
Véronique TELLENE	Conseillère municipale	Vittonville
Annick ROYER-PLATINI	Conseillère municipale	Vittonville
Stéphane HOJKA	Conseiller municipal	Landremont
Béatrice MEYER	Conseillère municipale	Bouxières sous Froidmont
DEROUET Robert	Conseiller municipal	Champey sur Moselle
KOGEL Martine	Conseillère municipale	Champey sur Moselle
MANGEOLLE Marie-Christine	Conseillère municipale	Rogéville
MULLER Geneviève	Conseillère communautaire	Rogéville
BIANCHIN Julie	Conseillère municipale	Pagny sur Moselle

Tourisme

Nom-Prénom	Fonction	Commune
Philippe LETT	Conseiller municipal	Dieulouard
Véronique PELTIER	Conseillère municipale	Dieulouard
Nadine NOTHIGER	Conseillère communautaire	PAM
Véronique MORNET	Conseillère communautaire	PAM
Dominique GUILLEMENET	Conseiller municipal	Port sur Seille
Michèle HERMAL	Conseillère municipale	Lesménils
Sabine VAN MEEL	Conseillère municipale	Lesménils
Emmanuel VICHI	Conseiller municipal	Norroy les PAM
Lionel CHARIS	Conseiller communautaire	Pagny sur Moselle
Julie BIANCHIN	Conseillère municipale	Pagny sur Moselle
Véronique VENDRAMELLI	Conseillère municipale	Pagny sur Moselle
Estelle GRABAS	Conseillère communautaire	Dieulouard
Sylvaine COMANDINI	Conseillère municipale	Gézconcourt
Christelle HAAKE	Conseillère municipale	Blénod les PAM
Nathalie ALAIN	Conseillère municipale	PAM
Jennifer BARREAU	Conseillère communautaire	PAM
Waïna CZMIL-CROCCO	Conseillère communautaire	Dieulouard
Béatrice MORGANTE	Conseillère municipale	Sainte Geneviève
Johan OHLING	Conseiller communautaire	PAM
Alain FRAUDEAU	Conseiller municipal	Bezaumont
Nicodemo MASELLA	Conseiller municipal	Norroy les PAM
Carole MEAUX	Conseillère municipale	Vittonville
Annick ROYER-PLATINI	Conseillère municipale	Vittonville
Véronique TELLENE	Conseillère municipale	Vittonville
Guy HAUSWALD	Conseiller municipal	Landremont
Jean-Vincent FLORENTIN	Conseiller communautaire	Morville sur Seille
Jean-François JACOB	Conseiller municipal	Bouxières sous Froidmont
Marielle MUNICH	Conseillère municipale	Loisy
FLAMMAND Eléonore	Conseillère municipale	Morville sur Seille
LAMBERT Michèle	Conseillère municipale	Champey sur Moselle

KOGEL Martine	Conseillère municipale	Champey sur Moselle
MULLER Geneviève	Conseillère communautaire	Rogéville

Petite enfance-Jeunesse

Nom-Prénom	Fonction	Commune
Claire UHLEN	Conseillère municipale	Lesménils
Anaïs HAUPERT	Conseillère municipale	Lesménils
Bénédicte GUY	Conseillère communautaire	PAM
Anthony VELVELOVICH	Conseiller communautaire	PAM
Khadija OUHLALOU	Conseillère municipale	PAM
Estelle GRABAS	Conseillère communautaire	Dieulouard
Claudette CHRETIEN	Conseillère communautaire	Pagny sur Moselle
Chantal TENAILLEAU	Conseillère municipale	Pagny sur Moselle
Sandrine FANARA	Conseillère municipale	Pagny sur Moselle
Anne CAPLA	Conseillère municipale	Atton
Mélanie ANDERSEN	Conseillère municipale	Autreville
Séverine DESALLEE	Conseillère municipale	Autreville
Johan OHLING	Conseiller communautaire	PAM
Jean-Pierre COLIN	Conseiller communautaire	Vandières
Jean Jacques BELLO	Conseiller municipal	Port sur Seille
Stéphanie THIEBAUT	Conseillère municipale	Mousson
Nathalie ALLAIN	Conseillère municipale	PAM
Jennifer BARREAU	Conseillère communautaire	PAM
Sylviane GARDELLA	Conseillère communautaire	Blénod les PAM
Zahra SOURI	Conseillère municipale	Blénod les PAM
Nicolas BARTHEMELY	Conseiller municipal	Blénod les PAM
Sabine THEIS	Conseillère municipale	Blénod les PAM
Nadine GONZALEZ	Conseillère communautaire	Blénod les PAM
Michèle STOSSE	Conseillère communautaire	Gézoncourt
André GEROME	Conseiller municipal	Vittonville
Vincent DOS SANTOS	Conseiller municipal	Vittonville
Mélanie ANDERSEN	Conseillère municipale	Autreville sur Moselle
Séverine DESSALE	Conseillère municipale	Autreville sur Moselle
Aurore SIMON	Conseillère municipale	Morville sur Seille
Benoît PETIT	Conseiller municipal	Bouxières sous Froidmont
Carole TRAPATEAU	Conseillère municipale	Bouxières sous Froidmont
Aurélie WALDY	Conseillère municipale	Loisy
BOURSIER-MOUGENOT Simon	Conseiller municipal	Champey sur Moselle
LETOUX Emilie	Conseillère municipale	Champey sur Moselle
JARLES Joël	Conseiller municipal	Rogéville
MULLER Geneviève	Conseillère communautaire	Rogéville

Habitat-Gens du voyage

Nom-Prénom	Fonction	Commune
Gérard LEOUTRE	Conseiller communautaire	PAM
Catherine DIMOFF	Conseillère communautaire	PAM
Jean-François MOUTET	Conseiller communautaire	PAM
François NICOLAY	Conseiller municipal	Lesménils

Albert BARBOSA	Conseiller municipal	Lesménils
Waïna CZMIL-CROCCO	Conseillère communautaire	Dieulouard
Edith MACQUIN	Conseillère municipale	Port sur Seille
Didier PURET	Conseiller municipal	Pagny sur Moselle
Pierre PEDRERO	Conseiller municipal	Pagny sur Moselle
Michel MAUCHAUFEE	Conseiller municipal	Blénod les PAM
Claudy JACQUEMIN	Conseiller municipal	Blénod les PAM
Sylvia ZAIM	Conseillère municipale	Belleville
Mathieu JACQUOT	Conseiller communautaire	PAM
Ekaterina PRUNIAUX	Conseillère communautaire	Sainte Geneviève
Johan OHLING	Conseiller communautaire	PAM
Frédéric RICHARD MAUPILLIER	Conseiller municipal	Atton
Kévin ROUSSEL	Conseiller municipal	Maidières
Florence WSZEDYBYL	Conseillère municipale	Maidières
Jérémy ADRIAN	Conseiller municipal	Vittonville
Gilbert POUTOT	Conseiller municipal	Vittonville
Jean-Marc SAMSON	Conseiller communautaire	Vittonville
André GEROME	Conseiller municipal	Vittonville
Catherine RENARD	Conseillère municipale	Morville sur Seille
Nicolas ARNOULD	Conseiller municipal	Bouxières sous Froidmont
BOURSIER-MOUGENOT Simon	Conseiller municipal	Champey sur Moselle
CHARDON Kévin	Conseiller municipal	Rogéville
MULLER Geneviève	Conseillère communautaire	Rogéville

Adopté à l'unanimité

***Zac de l'Embise - Demandes de subventions pour la réalisation d'un deuxième bâtiment d'accueil entreprises**

Depuis le début de la crise sanitaire, la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson (CCBPAM) s'est mobilisée pour accompagner les entreprises de son territoire en leur relayant l'ensemble des dispositifs d'aides mis en place par l'Etat et la Région, et pour répondre à leurs problématiques.

Il est essentiel pour la CCBPAM de tout mettre en œuvre pour soutenir le tissu économique de son territoire et d'accompagner le plan de relance régional et national.

Dans ce contexte, la CCBPAM souhaite accompagner et répondre à la sollicitation d'une jeune entreprise en croissance implantée sur le territoire.

La principale difficulté de cette start-up est d'être dans l'incapacité actuellement de financer dans le même temps de nouveaux locaux adaptés, son outil de production et le recrutement de nouveaux collaborateurs.

Ainsi, la CCBPAM souhaite créer un deuxième bâtiment d'accueil sur la zone intercommunale de l'Embise afin d'apporter une solution d'hébergement adaptée et

ainsi favoriser la création de 9 emplois supplémentaires complétant l'équipe actuelle composée de 11 salariés locaux.

De son côté, l'entreprise a recherché de nouveaux investisseurs pour financer sa croissance et sécuriser sa capacité d'investissement et de fonctionnement.

Son activité est la transformation artisanale de produits agricoles bio et locaux, en repas pour bébés et enfants pour une clientèle principalement composée de crèches publiques ou privées, et de cantines scolaires sur le plan national.

Le bâtiment d'accueil sera d'une surface d'environ 880 m².

Afin de favoriser la réalisation de ce projet, il est proposé de solliciter comme suit tous les partenaires susceptibles d'être intéressés par ce projet :

Budget prévisionnel et Plan de financement

Désignation	Montant HT	Partenaires	Participations	Taux participations
Acquisition terrain	132 500,00 €	DETR-DSIL	395 100,00 €	40%
AMO, Travaux, Etudes complémentaires	855 250,00 €	FEDER-FSE	98 775,00 €	10%
		FNADT	98 775,00 €	10%
		Région Grand Est	197 550,00 €	20%
		Autofinancement	197 550,00 €	20%
Totaux	987 750,00 €		987 750,00 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve le budget prévisionnel et le plan de financement comme indiqué dans le tableau ci-dessus, sollicite le soutien financier de l'Etat (DETR, DSIL et FNADT), de l'Europe (FEDER et FSE) et de la Région Grand Est comme inscrit dans le plan de financement ci-dessus et autorise le Président ou son représentant à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

Discussion :

Monsieur JACQUOT demande pour quelle raison l'entreprise n'a pas souhaité s'installer sur la Zac de Bouxières-Lesménils et y construire un bâtiment.

Monsieur LEMOINE répond que l'entreprise ne souhaitait pas acquérir un local pour le moment mais plutôt le louer.

Monsieur POIRSON précise par ailleurs que le bâtiment sera adapté pour répondre à ses besoins.

***Zac de l'Embise - Acquisition d'un terrain pour réaliser un deuxième bâtiment d'accueil d'entreprises**

Afin de pouvoir réaliser le projet d'accompagnement d'une jeune entreprise en croissance implantée sur le territoire, la création de nouveaux locaux pour y accueillir son développement et le maintien d'emplois nécessite de procéder à l'acquisition du foncier qui permettra la réalisation d'un deuxième bâtiment d'accueil sur la Zac de l'Embise.

Au regard des besoins arrêtés en lien avec l'entreprise, il est nécessaire d'acquérir un ensemble de parcelles représentant 3 361 m² environ pour un coût estimatif de 132 550 € hors taxes, hors frais annexes, réparties comme ceci :

- Partie sud du lot A4-1 : parcelles 409 et 280 : 1 586 m²
- Partie complémentaire empiétant sur le lot A4-2 : parcelles 216, 339 partielle, 241 partielle, 281 : environ 1 775 m².

Soit une emprise totale de 3 361 m² dont le prix prévisionnel est défini comme ceci : 1 586 m² à 50 €/m² et 1 775 m² à 30 €/m².

L'opération d'acquisition globale du foncier, en y intégrant les frais annexes (notaire, géomètre, étude de sol) est évaluée à 150 000 € HT environ

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve l'acquisition du terrain pour réaliser un deuxième bâtiment d'accueil d'entreprises sur la Zac de l'Embise au prix fixe de 50 €/m² pour les parcelles 409 et 280, et de 30 €/m² pour les autres parcelles et autorise le Président ou son représentant à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

Discussion :

Monsieur OHLING demande s'il est prévu de faire un effort sur l'insertion paysagère de ce bâtiment, comparé au premier bâtiment construit sur la Zac qui est plutôt massif, avec par exemple une ossature en bois qui serait intéressante en matière énergétique.

Monsieur LEMOINE répond que le 1^{er} bâtiment n'appartient pas à la CCBPAM mais à un privé. Il explique que ce type d'ossature sera compliqué car l'entreprise est spécialisée dans l'alimentaire mais précise qu'un effort sera réalisé sur le visuel du bâtiment.

Monsieur POIRSON indique que l'objectif est d'offrir un bâtiment qui s'inscrit dans une démarche de développement durable avec une isolation adaptée et des couleurs pour donner une qualité visuelle.

***Restructuration de la médiathèque de Pont-à-Mousson - Demandes de subventions pour l'équipement de mobilier et matériel**

La circulaire ministérielle du 26 mars 2019 relative au concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales, intercommunales et les bibliothèques départementales prévoit des possibilités de subventionnement d'opérations ayant pour objet l'équipement

mobilier et matériel des bibliothèques intercommunales. La circulaire précise, dans les pièces constitutives du dossier de demande de subvention, qu'il convient de produire une délibération de l'autorité délibérante s'engageant sur le coût hors taxes de l'opération.

Aussi, afin de favoriser la réalisation de ce projet, il est proposé de solliciter comme suit tous les partenaires susceptibles d'être intéressés par ce projet :

Budget prévisionnel et Plan de financement :

Désignation	Montant HT	Partenaires		Participations	Taux participations
Equipements mobiliers	260 655,09 €	Etat	DGD	124 060,86 €	40,00%
Matériels salle plurivalente	49 497,03 €	Europe		62 030,42 €	20,00%
		Région Grand Est		31 015,21 €	10,00%
		Département		31 015,21 €	10,00%
		Autofinancement		62 030,42 €	20,00%
Totaux	310 152,12 €			310 152,12 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve le projet d'équipement de mobilier et matériel de la médiathèque de Pont-à-Mousson tel que décrit dans le tableau ci-dessus, approuve le budget prévisionnel et le plan de financement comme indiqué dans le tableau ci-dessus, sollicite le soutien financier de tous les partenaires comme inscrit dans le plan de financement ci-dessus et autorise le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

Discussion :

Madame BARREAU estime qu'il aurait été préférable que le projet de la médiathèque soit présenté en commission Culture, avant le vote du Conseil, certains membres n'en n'ayant pas forcément connaissance.

Monsieur LEMOINE répond que les travaux sont déjà lancés et indique que le budget prévisionnel sur les équipements pourra être ajusté.

Madame BARREAU demande si une présentation pourra être réalisée lors de la commission Culture.

Monsieur LEMOINE répond qu'une présentation pourra être prévue lors la prochaine commission.

Madame CURINA-PRILLIEUX précise par ailleurs que le projet avait été expliqué dans la lettre adressée aux maires et présenté lors de la commission Culture du 15 octobre 2020.

***Restructuration de la médiathèque de Pont-à-Mousson - Demandes de subventions pour l'informatisation, la création de services numériques aux usagers, la mise en accessibilité numérique et l'équipement informatique**

La circulaire ministérielle du 26 mars 2019 relative au concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales, intercommunales et les bibliothèques départementales, prévoit la possibilité de subventionnement des opérations ayant pour objet l’informatisation, la création de services numériques aux usagers, la mise en accessibilité numérique et l’équipement informatique des bibliothèques intercommunales. La circulaire précise dans les pièces constitutives du dossier de demande de subvention, qu’il convient de fournir une délibération de l’autorité délibérante s’engageant sur le coût hors taxes de l’opération.

Aussi, afin de favoriser la réalisation de ce projet, il est proposé de solliciter comme suit tous les partenaires susceptibles d’être intéressés par ce projet :

Budget prévisionnel et Plan de financement :

Désignation	Montant HT	Partenaires		Participations	Taux participations
Equipements RFID	151 590,00 €	Etat	DGD	89 480,80 €	40,00%
Matériel Informatique	42 968,00 €	Europe		44 740,40 €	20,00%
Portail internet	18.400,00 €	Région Grand Est		22 370,20 €	10,00%
Outils collaboratifs réseau	2 594,00 €	Département		22 370,20 €	10,00%
Sécurisation des postes	8 150,00 €	Autofinancement		44 740,40 €	20,00%
Totaux	223 702,00€			223 702,00 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve le projet d’informatisation, la création de services numériques aux usagers, la mise en accessibilité numérique et l’équipement informatique de la médiathèque de Pont-à-Mousson tel que décrit dans le tableau ci-dessus, approuve le budget prévisionnel et le plan de financement comme indiqué dans le tableau ci-dessus, sollicite le soutien financier de tous les partenaires comme inscrit dans le plan de financement ci-dessus et autorise le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Adopté à l’unanimité

***Transports gratuits pour le trajet « Aller et retour » domicile/centre de vaccination**

Dans le cadre de la campagne de vaccination contre la Covid 19, la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson souhaite faciliter l’accès aux centres de vaccination sur son territoire. Il est proposé de rendre gratuits pour les habitants résidant sur le territoire communautaire les transports pour se rendre dans un centre de vaccination situé sur le bassin de Pont-à-Mousson. Cette gratuité est valable pour les deux injections et concerne les transports en commun sur les lignes régulières urbaines N°1 - 2 - 3 - 4 - B et les transports à la demande. Le trajet gratuit s’effectuera sur présentation au chauffeur (et au contrôleur le cas échéant) d’une pièce d’identité et de la convocation à l’aller et, du certificat de vaccination au

retour. La mise en œuvre de cette gratuité des transports pour se rendre dans un centre de vaccination sera effective jusqu'au 31 décembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve la gratuité des transports pour les trajets aller et retour du domicile vers un centre de vaccination situé sur le territoire communautaire, pour tous les habitants de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson, aux conditions ci-dessus et sollicite les aides qui peuvent être octroyées par l'Etat, la Région Grand Est et le Département.

Adopté à l'unanimité

Discussion :

Monsieur LEMOINE indique que les personnes ayant des problèmes de santé peuvent demander à leur médecin des bons de transports pour bénéficier d'un transport par VSL ou une ambulance pour se rendre sur un centre de vaccination.

Madame BARREAU explique qu'elle a rencontré le personnel soignant qui a fait part de son inquiétude pour les personnes fragiles et précaires, qui ont besoin d'un accompagnement social et à domicile.

Elle estime que ce serait une bonne chose de pouvoir vacciner ces personnes à leur domicile. Elle constate que le personnel soignant n'a pas forcément connaissance du service de transports à la demande. Elle pense important qu'une communication soit faite, de même que pour la gratuité des transports, auprès des services sociaux, du personnel soignant avec une coordination avec les communes pour faire un recensement des personnes qui en auraient besoin.

Elle indique être favorable à cette délibération et estime que cela est peut-être une première avancée vers les transports gratuits.

Monsieur LEMOINE répond que la vaccination est compliquée car chaque vaccin a des conditions de conservation différentes. Il précise par ailleurs que pour l'instant le territoire bénéficie de peu de doses et indique que la vaccination a été réalisée dans les EHPAD et la plupart des soignants. Il explique qu'il est toutefois compliqué d'avoir une visibilité sur le lieu où les personnes ont été vaccinées. Il pense important de faire attention aux personnes fragiles et indique qu'il est prévu que les maires soient sollicités en lien avec les CCAS pour faire un recensement.

Monsieur BERTELLE souhaite saluer le travail des Etablissements de santé public qui essaient de rapprocher le vaccin vers le patient. Il indique que la préservation du vaccin ne permettait pas jusqu'à maintenant de le déplacer mais constate que les choses sont en train de changer. Il pense qu'il est important que les équipes de santé bénévoles participent à l'effort et aillent au plus près des patients, en se déplaçant dans les communes, lorsqu'ils disposeront de doses de vaccins suffisantes. Il estime aujourd'hui risqué pour les personnes âgées fragiles de prendre le bus.

Monsieur LEMOINE répond que les choses ne sont pas encore en train de changer, étant donné que les personnes sur les résidences autonomie bénéficient encore pour l'instant du vaccin Pfizer qui a des contraintes sur les normes de froid.

Monsieur MOUTET indique que le Centre hospitalier de Pont-à-Mousson va se déplacer sur les résidences autonomie mais constate effectivement une vraie inquiétude de la part des seniors qui rencontrent des difficultés pour obtenir un rendez-vous via le site Doctolib. Il explique que contrairement à ce qui avait été annoncé par le Ministre de la santé, les services de santé ne bénéficient pas suffisamment de vaccins. Il félicite la démarche initiée par la CCBPAM mais regrette que la mise en œuvre de la vaccination par l'Etat ne soit pas efficace.

Monsieur LEMOINE explique qu'un certain nombre de personnel, faisant notamment partie des crèches, pourrait bénéficier du vaccin Astra mais indique que celui-ci aurait des effets, secondaires et passagers, indésirables. Il explique que cela pose un réel problème et qu'il n'est pas question de vacciner l'ensemble du personnel d'une même structure le même jour. Il indique par ailleurs qu'il y a beaucoup d'incertitude avec le développement des différents variants du virus et avec la situation préoccupante en Moselle.

Monsieur POIRSON indique que l'ESP de Dieulouard, en partenariat avec le CCAS, a créé un logiciel pour recenser les personnes de plus de 65 ans et précise qu'une organisation est mise en place pour faciliter la vaccination des personnes. Il explique qu'il est prévu que le logiciel soit également étendu à d'autres communes.

***Demande de subvention « Contrat Territoires Solidaires 2016-2021 » auprès du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle pour le projet d'aménagement d'un observatoire ornithologique en lien avec les aménagements de valorisation de la Véloroute voie verte et l'espace naturel communautaire du Val de Moselle à Dieulouard**

Dans le cadre des aménagements de valorisation du territoire, de la Véloroute V50 et de l'espace naturel communautaire de l'ENS du Val de Moselle, la CCBPAM associée au Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, au Parc Naturel Régional de Lorraine, aux associations locales et aux communes de Dieulouard, Autreville-sur-Moselle et Belleville, a lancé les démarches pour la conception et la réalisation d'aménagements de valorisation à vocation pédagogiques du site contenant entre autre un observatoire ornithologique. Ces aménagements seront à destination des habitants, des scolaires, des usagers de la Véloroute voie verte et du grand public.

Ces aménagements auront pour objectifs de :

- Faire découvrir et mettre en valeur le territoire, le patrimoine naturel, historique du site et de la vallée de la Moselle ;
- Structurer et enrichir l'offre touristique existante (pour les habitants, randonneurs, promeneurs, touristes, cyclistes usagers de la Véloroute ...) ;
- Permettre une utilisation par les scolaires, le périscolaire et les associations pour développer l'accueil de ces publics et dans le cadre des animations de découverte et de sensibilisation à la préservation de l'environnement organisées par la CCBPAM ;
- Permettre une utilisation, quand cela est possible, par le public à mobilité réduite.

- Éveiller la curiosité et sensibiliser les visiteurs et la population locale sur les spécificités naturelles du site ;
- Informer, communiquer sur les actions engagées dans le domaine de la préservation de l'environnement, afin de sensibiliser le public au respect du patrimoine naturel et à la fragilité des milieux ;

Parmi les aménagements prévus, la demande d'aide auprès du « Contrat Territoires Solidaires 2016-2021 » porte sur la mise en place et la construction d'un observatoire ornithologique.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Coûts prévisionnels		Aides prévisionnelles sur le H.T.			Reste à charge prévisionnel pour la CCBPAM	
	T.T.C.	H.T.	CTS	Agence de l'Eau Rhin-Meuse	Fonds LEADER	H.T.	T.T.C
Réalisation d'un Observatoire ornithologique	100 080 €	83 400 €	20 850 €	33 360 €	12 510 €		
TOTAL	100 080 €	83 400 €	20 850 €	33 360 €	12 510 €	16 680 €	20 016 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle dans le cadre du Contrat Territoires Solidaires 2016-2021 pour la réalisation de l'observatoire ornithologique selon le plan de financement prévisionnel comme indiqué dans le tableau ci-dessus et autorise le Président ou son représentant à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

*Office de tourisme - Tarifs Boutique

L'Office de Tourisme du Bassin de Pont-à-Mousson dispose d'une boutique qui permet la mise en avant de produits emblématiques du territoire, à l'effigie de Pont-à-Mousson, d'ouvrages sur l'histoire et l'architecture du Bassin.

Eu égard à la mise en vente de nouveaux produits et pour la bonne tenue de la régie de recettes, il est nécessaire d'en arrêter les tarifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve les tarifs des nouveaux produits suivants :

NOUVEAUX TARIFS COMPLEMENTAIRES	
Objets en papier mâché	Prix de vente
Tortue	9 €
Objets « Le Souffle de Vie »	Prix de vente

Martin Pêcheur	29 €
Coquelicot	15 €
Porte-Bague	15 €
Nuage	20 €
Cœur	15 €
Lampe à Huile	35 €

Applique ces nouveaux tarifs à compter du 18 février 2021, approuve la liste consolidée des tarifs de l'Office de tourisme et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

***Office de tourisme - Adhésion à la Fédération Régionale des Offices de Tourisme de Lorraine (FROTSI)**

L'Office de tourisme de Pont-à-Mousson souhaite adhérer à la Fédération Régionale des Offices de Tourisme de Lorraine pour bénéficier de formations en lien avec les métiers du tourisme, ses besoins et ses évolutions mais aussi pour avoir un accompagnement au classement.

A titre d'information, la cotisation est d'un montant annuel de 250 € TTC pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve l'adhésion à la Fédération Régionale des Offices de Tourisme au nom de l'Office de Tourisme du Bassin de Pont-à-Mousson et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

***Musée de Dieulouard - Accord de Prêt d'une partie de la collection au Musée national de la Renaissance à Ecoen**

Le Musée National de la Renaissance (95440 ECOUEN) a réalisé auprès de la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson une demande de prêt de deux verres incolores, aux émaux polychromes datant du milieu du 16^{ème} siècle actuellement exposés au Musée du Château de Dieulouard, pour agrémenter son exposition EMAILLER LE VERRE A LA RENAISSANCE « Sur les traces des artistes verriers, entre Italie et France » qui se tiendra du 12 octobre 2021 au 14 février 2022.

Les frais d'emballage, de transport et d'assurance sont à la charge du Musée National de la Renaissance.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve le prêt de ces verres au Musée National de la Renaissance à Ecoen pour l'exposition EMAILLER LE VERRE A LA RENAISSANCE « Sur les traces des artistes verriers, entre Italie et France » du 12 octobre 2021 au 14 février 2022, approuve le projet d'accord de prêt et autorise

Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention et tous documents se rapportant à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

***Contrat groupe complémentaire Santé**

Depuis la parution du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011, les collectivités ont la possibilité de participer au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents dans un cadre défini.

L'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 permet aux Centres de gestion de lancer une offre groupée en matière de complémentaire santé afin de mutualiser la couverture des agents de Meurthe et Moselle les frais de santé non couverts ou partiellement couverts par l'assurance maladie : frais médicaux, hospitalisation, pharmacie, dentaire, etc.

Le précédent contrat de complémentaire santé arrive à son terme au 31 décembre 2021. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique de Meurthe et Moselle a la possibilité de lancer, pour le compte des collectivités du Département, un nouvel appel d'offres afin d'obtenir les tarifs les plus avantageux et les offres les plus appropriées aux besoins des agents, auprès d'opérateurs d'assurance.

Le prochain contrat prendra effet au 1^{er} janvier 2022 pour une durée de six ans.

Le Comité technique du 10 février 2021 a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve le lancement d'appels d'offres par le Centre de Gestion de Meurthe et Moselle, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des contrats de complémentaire santé auprès d'un des organismes mentionnés à l'article 88-2 de la loi du 26 janvier 1984, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Le présent rapport n'engage pas la collectivité à souscrire au contrat.

La décision éventuelle d'adhérer au contrat groupe fera l'objet d'un rapport ultérieur.

Adopté à l'unanimité

***Modification du tableau des effectifs**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi

n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Communautaire le 9 janvier 2014, et la nécessité de créer :

- Un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe en raison de la réussite au concours d'un agent de la CCBPAM.

Après avis favorable du Comité technique du 10 février 2021 et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire

A compter du 1^{er} mars 2021 :

Pour les emplois permanents :

En filière sanitaire :

Crée un emploi d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe à temps complet (35/35^{ème}), supprime un emploi d'agent social territorial à temps complet (35/35^{ème}) et précise que l'ensemble des emplois permanents pourront être occupés par des agents contractuels en cas d'absence de recrutements de fonctionnaires et décide que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Adopté à l'unanimité

***Motion - Bois Le Prêtre**

Les élus de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson (CCBPAM) affirment leur attachement au site du Bois-Le-Prêtre qui englobe pour le territoire communautaire : la Forêt domaniale du Bois-le-Prêtre, une partie des bois communaux de Montauville, de Norroy-lès-Pont-à-Mousson et de Pont-à-Mousson.

Haut lieu historique, ce site témoigne de la violence des combats de la première guerre mondiale, ce qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement envers celles et ceux qui y sont morts pour la France.

L'Etat et les collectivités locales ont voulu garantir la préservation de ce lieu en demandant son classement au titre des sites naturels, ce qui a été obtenu par décret du 27 octobre 2008 et la CCBPAM également en l'inscrivant dans ses statuts au titre de la compétence supplémentaire « Lieux de mémoire ».

Les caractéristiques environnementales de ce poumon vert du Bassin Mussipontain auquel nombre d'habitants sont attachés, justifiaient pleinement ce classement.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire demande

- que ce haut lieu historique et militaire continue d'être préservé, commémoré et respecté ;

- qu'à l'avenir, toute intervention et tous travaux sur ce lieu soient réfléchis et réalisés en concertation avec les communes et intercommunalités concernées.

Adopté par 58 voix pour
1 abstention (Marie DELACOUR)

Discussion :

Monsieur CAVAZZANA estime que la motion présentée n'apporte rien à ce qui existe déjà. Il indique que le travail réalisé par les services de l'ONF a été fait dans les règles et sur le territoire de la seule commune de Fey en Haye, et précise qu'il ne s'agit pas d'une profanation.

Monsieur FLEURY répond que l'objet de cette motion est de préserver le patrimoine. Il estime que l'ONF n'avait pas d'autorisation pour intervenir et indique que la commune de Fey en Haye a été prévenue mais pas la sienne.

Monsieur LEMOINE explique que les travaux doivent relever d'une demande de la Préfecture de Région.

Madame BARREAU indique qu'elle a souhaité présenter cette motion suite à l'émotion suscitée. Elle explique qu'elle a été rédigée conjointement par plusieurs élus pour apaiser les choses, poser le débat et rappeler l'attachement à ce bois, notamment en termes d'histoire.

Monsieur OHLING explique que l'enjeu de cette motion est mémoriel. Il rappelle que la CCBPAM a la compétence autour de ce lieu de mémoire. Il indique que les habitants ont un attachement à cette forêt, où ils peuvent trouver de la fraîcheur en été et estime qu'il est important d'avoir un lieu qui relie l'aspect mémoriel et climatique. Il estime important de trouver une solution collective pour trouver un moyen de valoriser ce lieu.

Monsieur LEMOINE répond que le site est classé par la DREAL au titre des espaces naturels et indique qu'une démarche avait été faite auprès du Département pour le classer à l'UNESCO en vain.

Monsieur OHLING ne pense pas que les travaux qui ont été réalisées par l'ONF soient conformes.

Monsieur LEMOINE répond que l'ONF a un plan de gestion durable de la forêt pour savoir quand des interventions sont nécessaires et pense qu'il aurait été compliqué de réaliser ces travaux en juillet.

Monsieur CAVAZZANA précise que l'emplacement où l'ONF est intervenu a un sol calcaire et indique qu'en été les empreintes des engins de chantier ne seront plus visibles.

Monsieur RICHIER explique avoir eu une réunion avec les services de l'ONF et tient à préciser que certaines informations qui ont circulé sur les réseaux sociaux sont fausses.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h56.